

DOCUMENT EX-POST

Le défi de la resocialisation: prendre en charge des individus radicalisés pendant et après la détention

Introduction

Ce document vise à fournir aux responsables politiques, aux praticiens d'ONG et aux directeurs de maisons d'arrêt de nouvelles perspectives précieuses sur la prise en charge d'individus radicalisés. Il porte particulièrement sur les individus radicalisés durant et après la détention. La resocialisation et la réintégration des délinquants extrémistes qui ont purgé leur peine de prison et la prévention des récidives au sein de ce groupe sont des questions qui demandent une réponse urgente. Dans plusieurs États membres de l'UE, un certain nombre d'individus condamnés seront libérés dans un avenir proche. Dans ce contexte, il est important de comprendre que la réinsertion des détenus ne consiste pas seulement à prévenir les récidives après leur libération, mais qu'il s'agit d'un travail continu, qui doit commencer dès l'incarcération. La réinsertion est un processus de changement au niveau du comportement dans lequel le délinquant remet en question ses propres valeurs, positions ou opinions extrémistes. Seules des approches et des stratégies de long terme ont le potentiel d'assurer la réussite de la réintégration. Il convient de garder cela à l'esprit, car les conséquences des décisions politiques concernant le

problème doivent refléter une perspective à long terme dans leur planification et leur durée. Ce document identifie des aspects importants liés à la réintégration des individus anciennement radicalisés: les objectifs et les résultats, les défis de la réintégration et les obstacles qui s'y opposent, la gestion de la transition, l'évaluation des risques et de la résilience et la coopération interinstitutionnelle, ainsi que la formation du personnel. Il a été rédigé à l'issue de l'événement du RAN sur les politiques et les pratiques mené par les groupes de travail RAN Prison et probation et

EXIT à Vienne, le 6 novembre 2018, auquel ont participé des praticiens, des représentants du gouvernement et des membres du personnel pénitentiaire et des agents de probation de 20 pays

Till Baaken (chargé de recherche du Violence Prevention Network), **Judy Korn** (fondatrice et directrice du Violence Prevention Network et co-présidente du groupe de travail EXIT du RAN) et **Dennis Walkenhorst** (directeur scientifique du Violence Prevention Network) en sont les auteurs.

européens.

Objectifs et résultats

Assurer la resocialisation d'un individu anciennement radicalisé, c'est faire changer la personne: sans approche de réinsertion, les **arrestations ne changeront pas les états d'esprit**. Il en va également de même pour le milieu carcéral. Il est nécessaire de construire des relations à long terme solides et résilientes pour lancer un processus de changement; l'incarcération n'est pas suffisante. De la même manière, il est devenu clair que les taux de récidive ne peuvent pas être le seul indicateur de réussite. D'autres indicateurs doivent être pris en compte. Dans le travail avec les délinquants extrémistes violents en particulier, il peut être plus adapté de définir de petits objectifs, ou jalons, à court terme (par ex. renouer le contact entre une personne et sa famille, traiter les traumatismes, fournir des services éducatifs, offrir des conversations en miroir par des imams). **Étant donné que les processus de déradicalisation peuvent prendre des années, ces petites étapes fournissent une motivation aussi bien pour les praticiens que les délinquants**. Elles contribuent à assoir la confiance dans la relation, dans le processus et dans les personnes elles-mêmes pour qu'elles puissent atteindre leurs objectifs. La définition de petits objectifs consiste également à prendre en compte les besoins propres à chaque personne,

car ceux-ci diffèrent considérablement d'un individu à l'autre. La définition d'objectifs pour une personne de 17 ans ne peut être comparée à la prévision de l'avenir d'une personne de 45 ans. Des expériences de vie, une situation familiale et des besoins éducatifs différents doivent être pris en compte. Des solutions individuelles doivent être trouvées. **Dans tous les cas, il est nécessaire de fournir au délinquant de l'espoir et un avenir**, tandis que l'ennui et une perspective limitée peuvent être contreproductifs. Dans cette logique, une stratégie globale visant à resocialiser les délinquants doit être souple, définie à un niveau bas et inclure tous les acteurs sur une longue période. En outre, ces stratégies sont difficiles à évaluer, essentiellement en raison du fait que la déradicalisation et la distanciation des individus sont des processus à long terme. Dans le même temps, la pression politique exercée pour que la réussite (ou l'impact) soient mesurés à court terme est extrêmement élevé.

Défis et obstacles à la réintégration

La recherche existante sur les délinquants extrémistes violents après leur libération étant limitée ⁽¹⁾, nous pouvons beaucoup apprendre de décennies de recherche sur les récidives de délinquants violents non extrémistes ⁽²⁾ et

⁽¹⁾ Bryans, S., Barzanò, P., Meissner, P., Handbook on the management of violent extremist prisoners and the prevention of radicalization to violence in prisons. Criminal Justice Handbook Series (ONU/DC), 2016; Conseil de l'Europe. Directorate General I - Human Rights and Rule of Law, Handbook for prison and probation services regarding radicalisation and violent extremism. Strasbourg, 2016; Dean, C., Feve, S., Kessels, E., Countering violent extremism in prisons: A good practices guide. Washington, D.C., 2018; Hoffmann, A., Illgner, C., Leuschner, F., Rettenberger, M., Extremismus und Justizvollzug:

Literaturauswertung und empirische erhebungen, Wiesbaden, 2017; Silke, A., Veldhuis, T., Countering violent extremism in prisons : A review of key recent research and critical research gaps. Perspectives on Terrorism, Vol. 11, Iss. 5, 2017, 2–11.

⁽²⁾ Par exemple: Polaschek, D. L. L., Yesberg, J. A., Chauhan, P., A year without a conviction: An integrated examination of potential mechanisms for successful reentry in high-risk violent prisoners. Criminal Justice and Behavior, Vol. 45, Iss. 4, 2018, 425–446. doi:10.1177/0093854817752757

d'approches d'évaluation des risques dans le système de justice pénale ⁽³⁾. En ce qui concerne les délinquants extrémistes non violents, la recherche est plus rare encore, ce qui nous amène à conclure que ce sujet doit être davantage exploré. Des études dans des domaines adjacents, par exemple sur les sectes ou les bandes et le travail de sortie, pourraient nous aider à comprendre ce type de délinquants ⁽⁴⁾. Par ailleurs, la plupart des États membres de l'UE ont déjà de l'expérience avec les délinquants extrémistes dans le cadre pénal et en dehors. Ainsi, un échange continu de bonnes pratiques sur la prévention des récidives est essentiel à la libération et l'intégration réussies des anciens délinquants extrémistes en Europe.

La réintégration dans la société après avoir purgé une peine de prison ne va pas sans difficultés pour toute personne, que ce soit sur le plan économique, psychologique ou social. En outre, il est clair que les individus condamnés pour des faits d'extrémisme ou de terrorisme font face à des obstacles supplémentaires ⁽⁵⁾. Il peut s'agir des aspects suivants:

Stigmatisation

La stigmatisation associée au fait d'avoir été condamné pour des faits de terrorisme, parmi d'autres problèmes, peut avoir un impact important sur l'accessibilité des services d'aide sociale, d'emploi ou d'éducation, ainsi que l'accès au logement des anciens condamnés. En outre, le

milieu social peut stigmatiser l'ancien délinquant, ce qui rend difficile son intégration et acceptation dans la communauté. Cela peut conduire l'ancien délinquant à se sentir rejeté et discriminé. Afin d'éviter que les anciens délinquants ne tombent dans le «piège» de la victimisation et retournent dans le groupe extrémiste, qui dans de nombreux cas n'hésitera pas à soutenir l'individu venant d'être libéré, tous les acteurs impliqués dans le processus de resocialisation doivent prévoir ce risque dès le début et être en mesure de lui fournir tout le soutien possible. Au vu de cette difficulté, **il est essentiel de travailler avec les communautés et le milieu social de l'ancien détenu afin d'éliminer les préjugés qui peuvent exister** et qui, s'ils sont exprimés, risquent de renforcer les identités contestataires et radicalisées chez celui-ci

Un problème plus vaste, mais lié, est la possibilité d'une forte couverture médiatique qui a le potentiel de renforcer encore davantage la stigmatisation et de compliquer la réintégration dans les communautés. Préparer les délinquants à leur notoriété publique brièvement après leur libération, sans toutefois l'encourager, peut être un défi pour les anciens détenus et les praticiens, car ces derniers peuvent également être la cible de préjugés pour le seul fait d'accomplir leur travail.

Confiance

La confiance mutuelle de tous les acteurs impliqués est cruciale et est à la base de tout

⁽³⁾ Par exemple: Bonta, J., Andrews, D. A., Risk-need-responsivity model for offender assessment and rehabilitation. Ottawa: Public Safety Canada, 2007. doi:10.1002/jclp.20317; Andrews, D. A., Bonta, J. The psychology of criminal conduct (5th ed.). New Providence, NJ: LexisNexis Matthew Bender, 2010. doi:10.1017/CBO9781107415324.004

⁽⁴⁾ Par exemple: Dubrow, R., van de Donk, M., Haanstra, W., Tirer des enseignements à partir de

domaines connexes: les cultes, article ex-post de RAN EXIT. Bordeaux, France: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, juin 2017, 1–10.

⁽⁵⁾ Williams, R. J., Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation, Document de travail pour les praticiens de RAN P&P (2e éd.). Centre d'excellence du RAN et groupe de travail RAN P&P, 2016, p. 23.

travail de sortie. La confiance doit être établie dans différents secteurs: entre les communautés elles-mêmes, entre les agents de sécurité et les ONG et entre le praticien et le délinquant. Pour réussir, des processus de réintégration ne peuvent être facilités sans la confiance des communautés dans la capacité des condamnés à se resocialiser ou dans les institutions à les préserver, ni dans la confiance des communautés et des anciens délinquants dans la capacité des travailleurs dans le domaine des interventions de sortie à les aider. En outre, si les efforts de réinsertion sociale sont perçus comme injustes par les communautés d'accueil (c.-à-d. en donnant trop au délinquant ou en accordant à certaines communautés plus de droits et d'avantages financiers qu'à d'autres), la réussite de la réintégration risque d'être compromise par la désapprobation du public ou le rejet des anciens délinquants, et même de leur famille. **Construire des liens solides avec les organisations de la communautés et les acteurs locaux peut, à un certain degré, prévenir une telle méfiance et contrer les préjugés et les éventuelles réactions d'hostilité.** Les taux de récidive diminuent considérablement si le condamné peut vivre conformément aux normes de la société sans être discriminé.

Prison et régime de détention

La prison et le régime de détention peuvent considérablement influencer le processus de resocialisation, qui doit commencer lorsque le ou la délinquant(e) est encore incarcéré(e). Un milieu carcéral juste et équitable sans discrimination est essentiel pour gagner la confiance du détenu et avoir accès à celui-ci. Par exemple, un détenu doit avoir suffisamment d'espace dans sa cellule pour méditer et disposer d'un espace sûr pour réfléchir sur lui-même. Ces conditions ne sont pas assurées dans les prisons surpeuplées. Dans tous les pays européens, séparer physiquement les délinquants extrémistes violents les uns des autres n'est pas toujours considéré comme une approche efficace

pour enrayer la radicalisation. En outre, réserver un quartier aux délinquants extrémistes violents présente l'avantage de créer un milieu carcéral sûr en évitant aux autres détenus d'être radicalisés. Un personnel pénitentiaire spécialement formé peut y être affecté. Par ailleurs, cela limite les possibilités d'expérience d'apprentissage concernant l'ambiguïté et l'existence de différentes opinions dans une population hétérogène, ce qui peut encourager la remise en question d'idéologies extrémistes, mais peut être plus difficiles à traiter pour le personnel pénitentiaire.

Dans tous les cas, traiter les délinquants de manière juste et respectueuse ouvre la voie au lancement d'un processus de déradicalisation et contribue à atteindre l'objectif de prévenir les récidives après la libération. Au début de leur condamnation, les délinquants peuvent ressentir de la colère. Toutefois, il est possible d'apaiser cette émotion en les écoutant et en s'adressant à eux comme des êtres humains, en prenant en compte leurs besoins et en leur donnant de l'espace pour le travail et les activités physiques et en leur permettant de s'instruire. La sensibilisation du personnel aux besoins religieux et culturels permet d'éviter la discrimination (perçue) (la section réservée à la formation du personnel contient des informations plus détaillées à ce sujet).

Conditions de libération

Les conditions de libération peuvent avoir un impact négatif sur les efforts de réintégration fournis par les praticiens, mais peuvent également être une opportunité. Étant donné que les peines liées au terrorisme sont souvent assorties de conditions supplémentaires ou différentes par rapport à d'autres types de condamnations et peuvent inclure des dispositions telles que le port de bracelets électroniques et des assignations à domicile, le risque de stigmatisation provenant de

ces mesures et ses conséquences pour la réintégration doit être envisagé lors de la planification de la réintégration. Par ailleurs, le contact accru que de telles exigences extraordinaires impliquent offre davantage de possibilités de continuer de travailler avec les anciens délinquants, particulièrement en ce qui concerne la remise en question de l'idéologie extrémiste. À une échelle limitée, il peut être possible de tirer des enseignements de programmes de réintégration et de probation ayant des conditions de libération aussi strictes (par ex. pour les délinquants sexuels).

Intervenants dans le travail de sortie

Les acteurs qui fournissent le travail de sortie et le point auquel une transition doit avoir lieu, le cas échéant, entre les agents de sécurité et les travailleurs d'ONG menant le travail de sortie dépend beaucoup du système en place dans les différents pays. Ces deux types d'acteurs doivent se considérer comme faisant partie d'une structure de coopération plus vaste dans laquelle chacun a un rôle individuel à jouer. D'un côté, les informations entre les acteurs concernés, les différents agents de sécurité et les prisons ainsi que leur personnel peuvent mieux circuler dans la pratique en raison des lois strictes de protection des données au sein de l'Union européenne. De l'autre, les ONG ont l'avantage distinctif de ne pas être considérées comme faisant partie d'une institution gouvernementale, ce qui facilite l'établissement de la confiance et le début du travail avec le détenu et son milieu social. Selon le contexte national du travail de sortie, différentes solutions ont été trouvées pour relever ce défi.

La gestion de la transition (planification de la période après la libération)

Les processus de réinsertion et de resocialisation doivent commencer aussi tôt que possible, dans tous les cas au moment où l'individu est encore incarcéré. Outre la fourniture de programmes de déradicalisation et d'abstention, un plan à long terme portant sur la transition d'un environnement pénitentiaire à la vie en liberté est impératif pour réduire avec succès les taux de récurrence chez les délinquants extrémistes (violents). Ces programmes doivent être transférés du milieu pénitentiaire vers le monde extérieur, tandis que les anciens détenus s'efforcent d'appliquer leurs nouvelles compétences acquises. Pour obtenir les meilleurs résultats, les praticiens qui travaillent avec les anciens délinquants *à l'intérieur* de la prison continuent également de remplir leur rôle de conseil *à l'extérieur* afin d'assurer une relation durable et de confiance et d'assurer la stabilité. Un détenu est très vulnérable à sa sortie de prison, et certains groupes extrémistes en profitent en attendant l'individu et en allant le chercher à sa sortie. Cela peut mettre en péril tous les progrès accomplis en prison. Ainsi, le transfert doit être soigneusement géré par les praticiens, le personnel pénitentiaire et tous les autres acteurs (approche interinstitutionnelle) afin d'éviter que les groupes extrémistes n'aient l'occasion d'agir. Il est important de diviser clairement les rôles en fonction des compétences, des domaines d'opérations et des responsabilités afin d'éviter les confusions et que les choses passent entre les mailles du filet (c.-à-d. que personne ne se sente responsable du fait que l'ancien détenu ait noué une relation avec les groupes extrémistes). Les responsabilités de chaque acteur doivent en particulier être clairement définies étant donné que la confiance, les objectifs et de nombreux autres facteurs peuvent varier considérablement en fonction de l'acteur principal (qu'il s'agisse, notamment, d'organismes de sécurité ou d'acteurs publics ou étatiques de secteurs autres

que la sécurité, ou encore d'organisations de la société civile).

Nous présentons ci-dessous différentes possibilités de soutien importantes pour réduire les taux de récidive parmi les anciens délinquants. Le cas échéant, des documents du RAN fournissant des informations supplémentaires ont été ajoutés en note de bas de page.

Le soutien social et les structures de soutien (réseaux sociaux) ⁽⁶⁾

«Les familles d'individus radicalisées peuvent être à la fois auteurs [...] et victimes [...]»⁽⁷⁾. Cela signifie que **la structure de soutien social (famille, amis, enseignants, etc.) du délinquant doit être intégrée** dans l'approche pédagogique des praticiens dès que possible. Établir la confiance est un processus de long terme dans lequel il est important de rassembler un grand nombre d'informations sur la situation familiale en parlant aux délinquants, à leur famille et à d'autres personnes susceptibles de les soutenir pour déterminer les liens qui doivent être renforcés, les points de conflit et les acteurs sur lesquels on doit (et on peut) compter pour soutenir les délinquants dans leur réinsertion, particulièrement durant et après leur peine de prison. Mobiliser leur famille peut poser des défis considérables en raison du fait que les familles elles-mêmes retiennent des informations (parfois avec les meilleures intentions, pour protéger leurs proches), ou que les délinquants s'opposent à ce que les professionnels se mettent en contact avec leur

famille par craintes de représailles du groupe extrémiste. **La coopération reposant sur la réciprocité et le respect entre toutes les parties prenantes** (tels que les services de renseignement, la police, les services sociaux, les agences pour l'emploi, les autorités locales, les organisations communautaires, les services de probation, les organes judiciaires et les prisons) peut permettre d'obtenir des informations précieuses sur les structures familiales et les opportunités et les défis que celles-ci renferment. Toutefois, on doit veiller à ce que la coopération «de bonne foi» avec les organes de sécurité ne fasse pas obstruction aux relations familiales et sociales, car cela nuirait à la confiance qui reste investie dans ces organes.⁽⁸⁾ Étant donné que **seuls les milieux sociaux présentant des dynamiques saines peuvent réellement fournir l'aide nécessaire dans la prévention des récidives** des anciens délinquants, le RAN a identifié les niveaux suivants de soutien aux familles avant et durant la période de transition:

- Fournir des informations qui aident la famille à faire face au stress résultant d'insécurité.
- Aider les familles à maintenir une relation positive avec l'ancien délinquant.
- Aider les familles à faire face à d'autres problèmes, par exemple d'éventuels problèmes psychologiques et maladies mentales. Nous recommandons la lecture du document ex-post du RAN «L'importance des réseaux familiaux et sociaux pour la réinsertion des délinquants extrémistes

⁽⁶⁾ Molenkamp, M., L'importance des réseaux familiaux et sociaux pour la réinsertion des délinquants extrémistes (violents) et terroristes, document ex-post. Utrecht, Pays-Bas: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.

⁽⁷⁾ Ibid., p. 2.

⁽⁸⁾ Par exemple: Williams, M. J., Horgan, J. G., Evans, W. P., The critical role of friends in networks for countering violent extremism: Toward a theory of vicarious help-seeking. Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression, Vol. 8, Iss. 1, 2016, 45–65. doi:10.1080/19434472.2015.1101147

(violents) et terroristes»⁽⁹⁾ qui présente des pratiques prometteuses mises en œuvre dans différents États membres de l'UE et de plus amples informations.

Le soutien théologique et le soutien des communautés religieuses ⁽¹⁰⁾

La question de savoir si la religion doit jouer un rôle dans le contexte de la prison, de la probation et de la réintégration fait l'objet d'un vif débat. Certains programmes européens adoptent des modules ou des éléments théologiques ou **remettent en question l'idéologie extrémiste politisée du délinquant**, tandis que d'autres se concentrent uniquement sur des aspects biographiques ou sur la frustration et la colère des individus, qu'ils perçoivent comme des questions sous-jacentes. Ainsi, l'attention ne réside pas dans la religion en tant que telle, mais dans l'engagement critique avec les idéologies extrémistes et les abus de la religion. Les groupes extrémistes se servent de la religion comme un prétexte et comme une manière de légitimer une idéologie extrémiste politisée reposant soi-disant sur son système confessionnel original. Toutefois, il est trop simple de conclure que la «religion n'a rien à voir avec le problème». C'est pourquoi, l'utilisation d'approches personnalisées est considérée comme nécessaire dans le document du RAN «Le rôle de la religion dans les programmes de sortie et le conseil religieux dans

le contexte de la prison et de la probation». Soulignant le rôle de la religion dans la prévention des récidives, le RAN a recommandé en octobre 2017 de coordonner les agents de probation et les intervenants dans le travail de sortie, la famille et le milieu social et les centres religieux. **Le soutien religieux ne fait habituellement pas partie des programmes de sortie en tant que tels, mais il peut constituer une structure parallèle apportant un soutien qui peut être inclus au besoin.** À condition d'être choisis avec soin et judicieusement, les acteurs ou les institutions religieuses peuvent être d'un grand soutien pour les familles et les anciens délinquants et leur apporter de la stabilité, non seulement au travers d'une orientation spirituelle, mais aussi en commençant la (ré)inclusion des anciens délinquants dans les communautés religieuses et en encourageant le pardon et l'espoir dans les communautés d'accueil et chez les anciens délinquants. Dans le cas où un soutien religieux ou spirituel est nécessaire, il est important de commencer à le mettre en place durant la peine de prison et de le poursuivre durant les périodes de transition et au-delà.

Le soutien matériel

À leur libération, les anciens délinquants se tiennent souvent devant le désastre de leur ancienne vie⁽¹¹⁾. Si aucun soutien matériel n'est fourni par des organisations telles que des services de logement, des agences pour l'emploi, des

⁽⁹⁾ Molenkamp, M., L'importance des réseaux familiaux et sociaux pour la réinsertion des délinquants extrémistes (violents) et terroristes, document ex-post. Utrecht, Pays-Bas: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.

⁽¹⁰⁾ Centre d'excellence du RAN, Le rôle de la religion dans les programmes de sortie et le conseil religieux dans le contexte de la prison et de la probation, document ex-post. Madrid, Espagne: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2017.

⁽¹¹⁾ Par exemple: Western, B., Braga, A. A., Davis, J., Sirois, C., Stress and hardship after prison. *American Journal of Sociology*, Vol. 120, Iss. 5, 2015, 1512–1547. doi:10.1086/681301; Harding, D. J., Wyse, J. J. B., Dobson, C., Morenoff, J. D., Making ends meet after prison: How former prisoners use employment, social support, public benefits, and crime to meet their basic material needs. Ann Arbor, MI: Population Studies Center, 2011, p. 39.

institutions éducatives, des prestataires de santé ou des services familiaux, les récidives sont une issue probable pour les anciens délinquants quels qu'ils soient, indépendamment de la nature extrémiste ou non extrémiste de leur infraction. **Si les anciens délinquants ne reçoivent pas de soutien matériel, ce sont les groupes extrémistes qui peuvent leur fournir ces services, regagnant l'ancien délinquant à leur cause.** La forme que prend ce soutien doit être prévue longtemps avant la libération dans un plan de transition détaillé, sur lequel tous les acteurs doivent se concentrer durant la période de transition. Les anciens délinquants ne doivent pas sortir de la prison sans espoir ni perspectives réalistes; ils ont besoin d'une structure de soutien en place qui peut jouer le rôle de filet de sécurité en cas de crises futures. Il est essentiel d'avoir une approche interinstitutionnelle à ce soutien matériel pour obtenir le meilleur résultat possible et réduire les taux de récidive.

La santé mentale ⁽¹²⁾

Plusieurs études suggèrent qu'il peut y avoir un rapport entre un certain pourcentage de délinquants radicalisés et des troubles mentaux. Des services de santé mentale et des évaluations psychiques sont donc nécessaires dans le cadre pénitentiaire et de probation pour assurer que les délinquants reçoivent un soutien durant leur peine et après leur libération.

Responsabilité partagée du processus

Les délinquants doivent être impliqués dès le départ dans la définition et l'établissement de buts et d'objectifs réalistes dans leur vie après leur

libération. Pour la réussite de la réintégration, il est important de permettre aux (anciens) délinquants de participer au processus. Les inclure dans la planification de la transition et établir un plan d'action après la libération, non pas *pour*, mais *avec* eux, s'est révélé très efficace dans différents pays. Toutefois, il est également essentiel de réfléchir sur toutes conséquences négatives comme la perception éventuelle qu'être un délinquant extrémiste violent donne une forme ou une autre de privilège quant à la participation ou au soutien matériel. La responsabilité partagée ne signifie pas que le délinquant extrémiste violent peut tout définir dans le processus. Néanmoins, il convient de garder à l'esprit que la plupart d'entre eux ont été impliqués dans des groupes fortement hiérarchisés, où les décisions n'ont pas été prises par eux, mais pour eux. Ainsi, il est important de savoir qui ils sont et de créer un nouveau discours. Les délinquants doivent pour faire un travail d'auto-exploration avec l'aide d'un professionnel pour se former leur propre opinion. Habilitier les (anciens) délinquants et en les encourager à penser à leurs propres solutions de formation ou d'emploi, et à réfléchir à des besoins de base tels que le logement et le milieu social permet de les rendre maîtres de leur vie. De cette manière, ils ont la responsabilité partagée du processus, ce qui stimule leur motivation, car ce sont eux-mêmes qui définissent les conditions et un moteur intrinsèque apparaît. La co-responsabilité du processus permet également de renforcer l'estime de soi si les objectifs définis ont été atteints, ce qui donne à chaque être humain un sens de réalisation et d'estime de soi. L'expérience montre que s'ils se sentent comme faisant partie d'une communauté (en y étudiant ou en y travaillant) en combinaison avec un sentiment d'estime de soi, cela réduit considérablement les taux de récidive tant des extrémistes que d'autres types de délinquants. La

⁽¹²⁾Williams, R. J., Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation, Document de

travail pour les praticiens de RAN P&P (2e éd.). Centre d'excellence du RAN et groupe de travail RAN P&P, 2016, p. 21.

responsabilité partagée du processus peut également être importante dans une autre dimension, une fois que les processus de déradicalisation ont déjà eu lieu. Pour autant qu'ils aient une définition claire de leur rôle en tant que professionnels et ne sont pas instrumentalisés, les anciens délinquants extrémistes violents peuvent jouer un rôle important en tant que praticiens dans les processus de déradicalisation.

Évaluation des risques et de la résilience ⁽¹³⁾

Plusieurs pays européens utilisent différents outils d'évaluation des risques, que ce soit pour les anciens délinquants en général ou les délinquants extrémistes violents en particulier (par ex. Vera 2R). Ceux-ci se concentrent le plus souvent sur la menace sécuritaire posée par les délinquants durant et après leur libération et servent différents objectifs. Ils peuvent être utilisés comme des outils d'organisation de l'information, de prise de décisions (par exemple sur le placement des détenus dans une prison ou une aile en particulier), de réinsertion (pour élaborer les plans visant à réinsérer des individus et explorer des ressources) ou d'évaluation (pour évaluer les individus durant leur détention et mettre à jour leur profil en conséquence) ⁽¹⁴⁾. Les clients représentant une menace importante pour la sécurité doivent faire l'objet d'une attention particulière, surtout dans le domaine de la réinsertion des délinquants extrémistes violents. Les ONG en particulier prennent des risques immenses en travaillant avec les personnes radicalisées, souvent sans avoir la capacité de

mener une analyse des risques efficace. Or, ces entités peuvent souvent mieux accéder aux anciens délinquants étant donné qu'elles *ne sont pas* perçues comme des représentantes de l'État. Ainsi, **la coopération étroite entre les praticiens et les organes de sécurité est essentielle pour décider si des cas spécifiques ont des implications sur la sécurité nationale.**

Les outils d'évaluation des risques peuvent entraîner des effets négatifs tels que la stigmatisation de l'ancien extrémiste, s'ils sont utilisés de manière irréfléchie ou incorrecte, et peuvent renforcer leur aliénation et mettre en péril la réintégration. **Durant les périodes de réinsertion et de transition en particulier, les outils doivent se concentrer sur les facteurs de résilience et comprendre une évaluation des besoins et de la manière dont ceux-ci peuvent être remplis.** Cela est important pour tous les délinquants quels qu'ils soient, mais dans le cas des délinquants extrémistes violents, des facteurs supplémentaires doivent être pris en compte. Par exemple, une évaluation des besoins de ces derniers peut par exemple révéler qu'un contact supplémentaire et renforcé avec la famille et/ou le milieu social serait utile (si cela ne met pas en péril le processus de déradicalisation ou de réintégration) ou montrer que l'approfondissement des connaissances théologiques du délinquant peut renforcer sa capacité à tolérer l'ambiguïté dans le discours théologique ou politique ⁽¹⁵⁾.

Le renforcement des capacités: une autre manière de gérer les risques

⁽¹³⁾Élaboration, mise en œuvre et utilisation de l'évaluation des risques pour les délinquants extrémistes et terroristes violents, document ex-post. Bruxelles, Belgique: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.

⁽¹⁴⁾ Ibid., p. 3.

⁽¹⁵⁾Williams, R. J., Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation, Document de travail pour les praticiens de RAN P&P (2e éd.). Centre d'excellence du RAN et groupe de travail RAN P&P, 2016, p. 12.

Le renforcement des capacités est essentiel à deux égards: premièrement, en aidant les communautés d'accueil et l'environnement social à acquérir la résilience et la capacité à relever les défis posés par la (ré)intégration d'un ancien délinquant (par ex. capacités financières ou ressources humaines pour les programmes de formation des formateurs ou d'autres structures de soutien). Deuxièmement, il est nécessaire pour améliorer les capacités internes et la résilience des anciens délinquants afin de leur permettre de tolérer l'ambiguïté au sein de leur société et mener une vie qu'ils choisissent eux-mêmes, tout en étant en mesure d'accepter de l'aide et de s'appuyer, au besoin, sur l'ensemble de la communauté.

Ainsi, un modèle risque-besoin permettant d'évaluer les facteurs dynamiques qui peuvent contribuer aux récidives est une autre manière de comprendre l'évaluation des risques. Un autre exemple est le «modèle des bonnes vies» (good lives model) proposé par Tony Ward et Shadd Maruna, une approche reposant sur les forces et visant à «donner aux délinquants les capacités d'assurer des biens humains fondamentaux de manières socialement acceptables et significatives au niveau personnel»⁽¹⁶⁾. Ce modèle invoque les espoirs, les objectifs et le sentiment d'avoir un but des anciens délinquants et identifie des facteurs de risque et des obstacles qui peuvent empêcher les anciens délinquants à atteindre ces objectifs. Si ces obstacles ne sont pas écartés, le risque de récidive augmente. **Déplacer l'accent en considérant le risque posé aux anciens délinquants plutôt que par eux contribue à réduire les récidives au moyen d'une bonne**

réintégration. Cela ne signifie par pour autant qu'une évaluation des risques reposant sur une approche sécuritaire est superflue. Toutefois, toute approche unilatérale pose le risque de négliger des éléments qui pourraient être essentiels afin d'assurer le bénéfice pour la société en général du travail avec des délinquants extrémistes (violents). Ainsi, les organes de sécurité et les praticiens travaillant dans le domaine de la réintégration doivent comprendre et respecter les perspectives et les approches de chacun. Ils doivent s'adresser les uns aux autres sur un pied d'égalité et travailler main dans la main pour assurer les meilleurs résultats et maintenir l'ancien délinquant et la communauté en sécurité.

La coopération interinstitutionnelle¹⁷

Dans le contexte de la probation et de la réintégration, plusieurs acteurs doivent intervenir, car le vaste éventail de besoins que la plupart des anciens délinquants présentent ne peuvent être couverts par un seul. **Le travail en équipe et le maintien d'un flux d'information constant entre tous les professionnels impliqués est essentiel.** Même si dans la plupart des cas, la coopération interinstitutionnelle fait simplement référence au travail conjoint des professionnels, il est également **important d'inclure les familles, les organisations locales et les communautés religieuses** afin d'éviter les malentendus et les sentiments d'impuissance et d'abandon au sein du milieu social ou à l'intérieur de l'ancien délinquant. Les avantages de la participation de

⁽¹⁶⁾ Ward, T., Brown, M., The good lives model and conceptual issues in offender rehabilitation (p. 246). *Psychology, Crime and Law*, Vol. 10, Iss. 3, 2004, 243–257. doi:10.1080/10683160410001662744

⁽¹⁷⁾ Groupe de travail RAN Prison et probation (RAN P&P), Réunion du groupe de travail - La coopération interinstitutionnelle, document ex-post. Stockholm, Suède: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2016.

l'ancien délinquant dans le processus ont été démontrés (voir la section «Responsabilité partagée du processus»). Cette approche globale est une condition préalable à la réintégration complète du groupe cible d'anciens délinquants extrémistes violents dans la société. Le soutien et la collaboration des professionnels et du milieu social permettent d'accéder à l'ancien détenu, ce qui n'est pas forcément possible lorsque seules certaines parties soutiennent l'individu. Si le cadre adéquat est assuré, une approche interinstitutionnelle réduit les frictions dans les flux d'information et les coûts de réinsertion de l'ancien délinquant. À la lumière des structures essentielles qui existent déjà dans la plupart des États membres, ces ajouts fondés sur la participation de la communauté dans une approche interinstitutionnelle coordonnée peuvent être rapidement réalisés.

Différentes approches mettant l'accent soit sur le milieu social, soit sur la mise en relation de professionnels, ont été testées et éprouvées dans les États membres. Nous présentons ci-dessous quelques exemples d'approches de coopération interinstitutionnelle:

- (1) Les études de cas réalisées à Rotterdam (Pays-Bas), incluent la participation des autorités locales, d'organisations de probation, d'organisations d'aide à l'enfance et à la jeunesse, de la police, du ministère public, et d'acteurs de la médecine légale psychiatriques qui se réunissent sur une base hebdomadaire et évaluent les risques et les besoins afin d'élaborer un plan d'intervention. Cela permet d'assurer leur étroite collaboration et le partage et la compilation d'informations.
- (2) En Autriche, des réunions du réseau social se concentrent davantage sur l'environnement social en rassemblant les familles, des spécialistes, des ONG et des agents de probation et d'autres intervenants pour

planifier la libération. Le plan qui traite de questions telles que le logement et l'emploi, les loisirs et le temps libre, est ensuite remis à un juge, qui décide si une libération conditionnelle peut être envisagée.

- (3) Les réunions sur des cas menées à Hesse, en Allemagne, rassemblent par exemple des agents pénitentiaires, des organisations de probation et des animateurs socio-éducatifs qui se réunissent avant la libération du délinquant pour évaluer les risques et les besoins devant être pris en compte dans le plan de réintégration. Cela permet d'assurer le partage et la compilation d'informations.
- (4) À Copenhague (Danemark), une unité de coordination a été mise en place et se réunit toutes les deux semaines pour échanger des informations. Elle est constituée de l'Administration pour l'emploi et l'intégration (Programme VINK), du centre pour l'emploi, de l'organisation SSP (programme de coopération entre les écoles, les services sociaux et la police), de plusieurs acteurs des services sociaux, de l'unité psychiatrique, de l'unité responsable du travail de sortie des bandes, des services pénitentiaires et de probation nationaux et de la police locale consacrée à la prévention de la criminalité. Son objectif est d'évaluer les risques et les besoins dans le but de renforcer l'inclusion dans la société.
- (5) Aux États-Unis, les réunions «Welcome home» (Bienvenue chez vous) ont démontré leur efficacité. Celles-ci consistent en des discussions informelles avec des représentants des forces de l'ordre, des travailleurs sociaux et des membres de la communauté qui mènent des entretiens de motivation. Ces réunions ont eu un impact considérable sur les taux de récidive.

Approches de formation du personnel et des formateurs

Un élément essentiel à la réussite et à la pérennité des mesures de réintégration est la formation avancée du personnel, ainsi que des initiatives de formation des formateurs pour tout professionnel travaillant dans le milieu pénitentiaire et de probation. **Du fait de la diversité des sociétés européennes et de la mondialisation des réseaux criminels et extrémistes, les populations carcérales sont devenues plus hétérogènes. Compte tenu de cette évolution, le renforcement de la sensibilité et des compétences interculturelle est une condition essentielle à l'établissement de relations positives et dénuées de préjugés entre les délinquants et les agents** ⁽¹⁸⁾. Ces relations positives ont à leur tour des retombées positives en termes de prévention de la radicalisation, ainsi que sur la volonté des délinquants extrémistes (violents) de coopérer avec le personnel pénitentiaire et les services sociaux qui y sont associés dans les programmes de désistance ou de déradicalisation. Outre le travail général de sensibilisation, les agents spécialisés travaillant en contact direct avec les délinquants extrémistes (violents) durant et après une peine de prison nécessitent une formation plus avancée sur des facteurs et des éléments qui peuvent contribuer à des facteurs de radicalisation et de désistance, afin de les contrer ou de les faciliter, selon ce qui s'applique. Parmi ce personnel spécialisé, les travailleurs sociaux, les psychologues et d'autres professionnels qui se concentrent sur le bien-être et le développement personnel des détenus doivent être équipés des connaissances et des compétences nécessaires

pour contribuer à ou même mener des programmes d'intervention, une tâche supplémentaire à laquelle la plupart n'ont pas été formés durant leur formation professionnelle. Afin de fournir de tels programmes de formation, les autorités pénitentiaires peuvent bénéficier de l'expérience, souvent longue, du travail avec des extrémistes et des délinquants extrémistes violents que les organisations de la société civile peuvent apporter (voir par exemple le modèle allemand présenté dans «Pratiques prometteuses: approches de formation des formateurs»). Les pays ou les régions dont l'expérience est plus limitée devraient pouvoir apprendre de l'expérience de partenaires plus expérimentés et partager avec eux (voir par exemple le projet PREPARE du Forum européen pour la sécurité urbaine). Comme souligné dans le passé, les agents de probation font face à des difficultés extraordinaires lorsqu'ils travaillent avec des délinquants extrémistes violents après leur libération ⁽¹⁹⁾. L'attention extrême du public associée à toutes les autres difficultés impliquées par ce type de travail demande des formations ciblées pour ces professionnels.

Toutes ces conditions dépendent bien sûr de l'allocation par les organismes de financement concernés de suffisamment de fonds et ressources humaines. Aucun des efforts décrits brièvement ci-dessus ne peuvent avoir un effet significatif sur la désistance, la déradicalisation, et en combinaison avec celles-ci la prévention des récidives s'il reste connu que les services pénitentiaires et de probation manquent de personnel et de financements.

⁽¹⁸⁾Williams, R. J., Approches vis-à-vis des délinquants extrémistes violents et en matière de lutte contre la radicalisation en prison et en probation, Document de travail pour les praticiens de RAN P&P (2e éd.). Centre

d'excellence du RAN et groupe de travail RAN P&P, 2016.

⁽¹⁹⁾Ibid.

Nouvelles avancées et pratiques prometteuses

Contest 3.0 (publié en juin 2018)

La nouvelle version de CONTEST, la stratégie britannique de lutte contre le terrorisme, se concentre davantage sur **la réinsertion des délinquants terroristes** et de ceux condamnés pour des faits de terrorisme. Elle vise à permettre le désengagement et la réinsertion des individus qui se sont déjà livrés à des actes terroristes. Pour atteindre cet objectif, de nouvelles approches interinstitutionnelles, des maisons d'arrêt travaillant spécialement avec les combattants étrangers retournant dans leur pays d'origine et un nouveau programme de désistance et de désengagement (DDP) sera mis en œuvre au cours de ces trois prochaines années.

Mis à l'essai dans sa version pilote en 2017, le programme DDP a été intégré à CONTEST en juin 2018 et vise à doubler sa capacité actuelle de recevoir jusqu'à 230 personnes d'ici juin 2019. En fournissant «des interventions personnalisées intensives et un soutien pratique conçus pour s'atteler aux moteurs de la radicalisation en répondant à des besoins universels d'identité, d'estime de soi, de raison d'être et de motivation», le programme vise à réduire les récidives et à faciliter la réintégration des anciens détenus⁽²⁰⁾. La structure de soutien inclura le mentorat, le soutien psychologique et le conseil théologique et idéologique.

Après l'identification des risques et des besoins des délinquants en prison et en probation, une vaste série d'interventions est mise en œuvre. Celles-ci peuvent comprendre un soutien

psychologique, le mentorat ou des programmes éducatifs généraux. En outre le service pénitentiaire et de probation du Royaume-Uni a mis en place deux Centre de séparation spécialisés aux maisons d'arrêt HMP Frankland et HMP Full Sutton afin de préserver l'ensemble de la population carcérale. Le mécanisme de protection interinstitutionnelle du public (Multi-Agency Public Protection Arrangement, MAPPA) assure que les délinquants en probation sont considérés aussi bien du point de vue du risque qu'ils posent pour la société que sous l'angle de leurs besoins de réinsertion. Il peut être demandé aux délinquants de se soumettre aux interventions prévues dans le cadre du programme DDP⁽²¹⁾. En outre, MI5, le réseau national de police antiterroriste et le ministère de l'intérieur ont établi des «centres interinstitutionnels» pour améliorer le flux d'information sur les menaces locales dans l'objectif d'étendre l'échelle des interventions précoces et des programmes de désengagement. Il s'agit pour le moment de projets pilotes qui feront l'objet d'une évaluation⁽²²⁾.

Les résultats du nouveau plan dépendent de la conception des mesures spécifiques, mais le processus de mise en œuvre mérite certainement d'être observé. Il reste à établir si le maintien de la séparation des délinquants extrémistes islamistes supposés du reste de la population carcérale est efficace, ou si au contraire, elle continue d'alimenter ce que l'on appelle des foyers de radicalisation. **La séparation et l'isolement individuel des individus qu'on suppose radicalisés et leurs effets sur les processus de radicalisation (de groupes) sont des sujets qui font l'objet d'un vif débat. Certaines données probantes suggèrent que de telles ailes**

⁽²⁰⁾ Gouvernement du Royaume-Uni, CONTEST, la stratégie britannique de lutte contre le terrorisme. HM Stationary Office, 2018, p. 40.

⁽²¹⁾ Ibid., p. 41.

⁽²²⁾ Ibid., p. 42.

spécialisées pourraient nuire à l'efficacité du désengagement ⁽²³⁾.

Pratiques prometteuses: approches de formation des formateurs

Il existe de nombreuses pratiques prometteuses au sein du réseau RAN qui utilisent des approches de formation des formateurs (par exemple au Danemark, en Italie, en Autriche et en Norvège) ⁽²⁴⁾. Celles-ci se concentrent principalement sur la formation du personnel pénitentiaire auquel elles fournissent souvent des informations nécessaires et qu'elles sensibilisent sur les différences religieuses et culturelles en Islam, sur la détection de signaux, sur les processus de radicalisation et sur le partage d'informations entre les intervenants. Ce type d'approche sert à contrebalancer des facteurs susceptibles de soutenir les processus de radicalisation (par ex. la stigmatisation), mais elle contribue aussi à identifier des individus déjà radicalisés et fournit au personnel les capacités nécessaires pour relever ces défis. Éviter la stigmatisation et l'aliénation des détenus au sein du système pénitentiaire est déjà un aspect important des processus de resocialisation et de probation après leur libération. En Allemagne, il existe un modèle hybride dans lequel aussi bien l'État que des ONG ont des responsabilités. Cela signifie que les programmes étatiques et non étatiques fonctionnent en parallèle, conjointement ou de manière complémentaire avec différents accents et approches pour couvrir autant de facteurs et d'aspects que possible. Dans

le domaine de la déradicalisation à l'intérieur et à l'extérieur du système pénitentiaire, la conception exacte des programmes dépend de chaque État et de son approche retenue. À cet égard, l'organisation Violence Prevention Network (VPN) est chargée par le ministère fédéral de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse de coordonner le groupe de travail constitué par toutes les ONG travaillant avec des délinquants extrémistes violents et dans le domaine de la prévention de la radicalisation dans le système pénitentiaire allemand. L'organisation a été la première ONG en Allemagne à avoir élaboré et mis en œuvre des programmes destinés à des délinquants violents ayant des motivations idéologiques (selon la terminologie actuelle, des délinquants extrémistes violents) dans les centres pénitentiaires au début des années 2000. À ce titre, elle dispose d'une grande expertise dans le domaine. Outre ce réseau coordonné d'ONG, plusieurs approches (dirigées par l'État et interinstitutionnelles) (1) de l'évaluation visant à détecter et traiter des détenus (potentiellement) radicalisés et (2) de formation et de soutien du personnel pénitentiaire existent au sein du système pénitentiaire en Allemagne. Ces formations destinées au personnel s'adressent souvent particulièrement au personnel spécialisé, par exemple sur les plans social, pédagogique et psychologique, qui interviennent au cours de la période de probation et de libération des anciens délinquants (voir, par exemple, les projets VPN «JUST X Berlin» et «Focus ISLEX» en Basse-Saxe). Soutenir et mettre en relation des agences au sein du système judiciaire et en dehors sont des aspects importants du module de formation afin

⁽²³⁾ Butler, M., Using specialised prison units to manage violent extremists: Lessons from Northern Ireland. *Terrorism and Political Violence*, 2017, p. 12. doi:10.1080/09546553.2017.1388791

⁽²⁴⁾ Interventions dans le contexte pénitentiaire et de probation. [https://ec.europa.eu/home-affairs/what-](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/ran-prison-and-probation-interventions_en)

[we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/ran-prison-and-probation-interventions_en](https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/ran-prison-and-probation-interventions_en)

d'assurer une transition sans heurt. **Le meilleur soutien peut être fourni uniquement si tous les acteurs connaissent leur rôle dans les processus de réinsertion et celui des autres intervenants. Il est essentiel que le processus de formation commence par le personnel pénitentiaire et se poursuive avec le personnel de probation et de soutien à l'extérieur de l'environnement pénitentiaire.** Cette approche présente le meilleur potentiel de réussite si tous les acteurs concernés sont formés.

Principaux points à retenir

Le travail de sortie dans le contexte pénitentiaire et de probation demande un cadre très spécifique dans lequel la confiance, le temps et une approche interinstitutionnelle sont essentiels pour obtenir des résultats. Selon la structure de la prison et le régime de détention ainsi que l'individu en question, la resocialisation des délinquants peut permettre d'obtenir des résultats pérennes. Il est important de travailler *avec* les délinquants, et non pas uniquement sur eux ou même contre eux, et de leur faire partager la responsabilité du processus. Le partage d'expériences et les enseignements tirés d'études des cas, comme cela a été fait à Vienne le 6 novembre, sont des facteurs importants qui doivent être étendus.

Le dialogue doit se poursuivre sur l'offre de programmes à l'ensemble de la population carcérale afin d'améliorer l'efficacité de la prévention primaire comme l'éducation civique ou la formation interculturelle. En outre, le rôle des programmes sexospécifiques et adaptés aux besoins des femmes doit être pris en compte au vu du changement dans le rôle des genres que l'on peut observer au sein des groupes extrémistes. Enfin, l'influence de la presse sur le processus de réintégration est un sujet important qui doit être exploré de manière plus approfondie.

Bibliographie

- Andrews, D. A, Bonta, J., The psychology of criminal conduct (5th ed.). New Providence, NJ: LexisNexis Matthew Bender, 2010. doi:10.1017/CBO9781107415324.004
- Bonta, J., Andrews, D. A., Risk-need-responsivity model for offender assessment and rehabilitation. Ottawa: Sécurité publique Canada, 2007. doi:10.1002/jclp.20317
- Bryans, S., Barzanò, P., Meissner, P., Handbook on the management of violent extremist prisoners and the prevention of radicalization to violence in prisons. Criminal Justice Handbook Series (ONUDC), 2016.
- Butler, M., Using specialised prison units to manage violent extremists: Lessons from Northern Ireland. Terrorism and Political Violence, 2017, 1–19. doi:10.1080/09546553.2017.1388791
- Cornwall, S., Molenkamp, M., Élaboration, mise en œuvre et utilisation de l'évaluation des risques pour les délinquants extrémistes et terroristes violents, document ex-post. Bruxelles, Belgique: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.
- Conseil de l'Europe. Directorate General I - Human Rights and Rule of Law, Handbook for prison and probation services regarding radicalisation and violent extremism. Strasbourg, France, 2016.
- Dean, C., Feve, S., Kessels, E., Countering violent extremism in prisons: A good practices guide. Washington, D.C., 2018.
- Dubrow, R., van de Donk, M., Haanstra, W., Tirer des enseignements à partir de domaines connexes: les cultes, article ex-post de RAN EXIT. Bordeaux, France: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, juin 2017, 1–10.
- Harding, D. J., Wyse, J. J. B., Dobson, C., Morenoff, J. D., Making ends meet after prison: How former prisoners use employment, social support, public benefits, and crime to meet their basic material needs.

- Ann Arbor, MI: Population Studies Center, 2011.
- Gouvernement du Royaume-Uni, CONTEST, la stratégie britannique de lutte contre le terrorisme. HM Stationary Office, 2018.
 - Hoffmann, A., Illgner, C., Leuschner, F., Rettenberger, M., Extremismus und justizvollzug: Literaturobwertung und empirische erhebungen. Wiesbaden, Allemagne, 2017.
 - Molenkamp, M., L'importance des réseaux familiaux et sociaux pour la réinsertion des délinquants extrémistes (violents) et terroristes, document ex-post. Utrecht, Pays-Bas: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2018.
 - Polaschek, D. L. L., Yesberg, J. A., Chauhan, P., A year without a conviction: An integrated examination of potential mechanisms for successful re-entry in high-risk violent prisoners. Criminal Justice and Behavior, Vol. 45, Iss. 4, 2018, 425–446. doi:10.1177/0093854817752757
 - () Interventions dans le contexte pénitentiaire et de probation. https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/radicalisation_awareness_network/ran-best-practices/ran-prison-and-probation-interventions_en
 - Centre d'excellence du RAN, Le rôle de la religion dans les programmes de sortie et le conseil religieux dans le contexte de la prison et de la probation, document ex-post. Madrid, Espagne: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2017.
 - Groupe de travail RAN Prison et probation (RAN P&P), Réunion du groupe de travail - La coopération interinstitutionnelle, document ex-post. Stockholm, Suède: Réseau de sensibilisation à la radicalisation, 2016.
 - Silke, A., Veldhuis, T., Countering violent extremism in prisons: A review of key recent research and critical research gaps. Perspectives on Terrorism, Vol. 11, Iss. 5, 2017, 2–11.
 - Ward, T., Brown, M., The good lives model and conceptual issues in offender rehabilitation. Psychology, Crime and Law, Vol. 10, Iss. 3, 2004, 243–257. doi:10.1080/10683160410001662744
 - Western, B., Braga, A. A., Davis, J., Sirois, C., Stress and hardship after prison. American Journal of Sociology, Vol. 120, Iss. 5, 2015, 1512–1547. doi:10.1086/681301
 - Williams, M. J., Horgan, J. G., Evans, W. P., The critical role of friends in networks for countering violent extremism: Toward a theory of vicarious help-seeking. Behavioral Sciences of Terrorism and Political Aggression, Vol. 8, Iss. 1, 2016, 45–65. doi:10.1080/19434472.2015.1101147
 - Williams, R. J., Approaches to violent extremist offenders and countering radicalisation in prisons and probation, RAN P&P Practitioners' working paper (2e éd.). Centre d'excellence du RAN et groupe de travail RAN P&P, 2016.